

Il est de plus en plus urgent, de repenser la formation initiale des AAFiP. La CGT Finances Publiques revendique une réforme profonde des formations initiales, alternant stages pratiques et formation continue. Nous demandons l'instauration d'une véritable scolarité à l'image de ce qui se fait pour les contrôleurs ou les inspecteurs. Les agents en stage pratique ne doivent pas être comptés dans les effectifs de travail et doivent pouvoir choisir leur direction de stage sur l'ensemble du territoire, afin de permettre à ces agents de se former dans les meilleures conditions.

24 dossiers étaient présentés à la CAP : 8 propositions de licenciement dont un sec et 11 renouvellements de stage.

Ces dernières années le nombre de licenciements, de prolongations et de renouvellements est trop important et repose sur des critères qui ne sont pas liés aux seules aptitudes professionnelles. Des critères plus ou moins objectifs et qui tiennent souvent plus du ressenti que d'autre chose sont mis en avant pour ne pas titulariser un stagiaire.

Dans le contexte de suppressions massives d'emplois que nous supportons depuis de nombreuses années, l'administration est de plus en plus exigeante avec les agents en 1ère affectation et se satisferait pleinement d'un stagiaire formé, polyvalent et opérationnel tout de suite... bref un agent livré clef en main

Concernant les agents recrutés par voie de PACTE, la CGT rappelle qu'elle est fermement opposée aux modalités de recrutement sans concours. Elle dénonce l'arbitraire de ces procédures face au manque de lisibilité sur les critères que retient l'administration pour les modalités de sélection. **Les conditions de recrutement, de formation initiale, de titularisation, de classement dans la carrière, ne sont pas équitables par rapport aux agents recrutés par concours.**

Ainsi, on constate que des agents voient leur contrat renouvelé, d'autres sont licenciés sans avoir eu la possibilité de se faire défendre par les représentants des personnels en CAP. Cela nous pose problème car on sait d'expérience que lors des CAP de titularisation nous arrivons à faire évoluer des situations individuelles souvent défavorables à priori.

La CGT dénonce es conditions déplorables dans lesquelles les stagiaires de la promotion 2015 se sont installés et on dû effectuer leur stage : sous effectifs de plus de 3000 agents en 2016 et 2017, services désorganisés par les fermetures/regroupements de postes, parc de logement insuffisant pour accueillir l'ensemble des stagiaires en région parisienne, indemnités de stage indécentes... La promotion de 2016 ne sera malheureusement pas mieux lotie.

Dans l'immédiat, nous exigeons encore une fois l'appel de la totalité de la liste complémentaire du concours commun de catégorie C pour permettre aux agents dans les services d'exercer leurs missions de manière plus sereine.

fichiers:



[Télécharger dl_capn_c_titularisation_2017.pdf](#) (688.77 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Archives CAP Titularisation](#)



- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
